

A scenic view of a park with a lake, trees, and a statue. In the foreground, there are colorful sculptures (pink and green) and purple flowers. In the background, there is a lake with a bridge, a large tree, and a tall bronze statue of a woman. The scene is set in a lush green environment.

➤ dossier de présentation

EMBELLISSEMENT

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SERVICE Espaces Verts

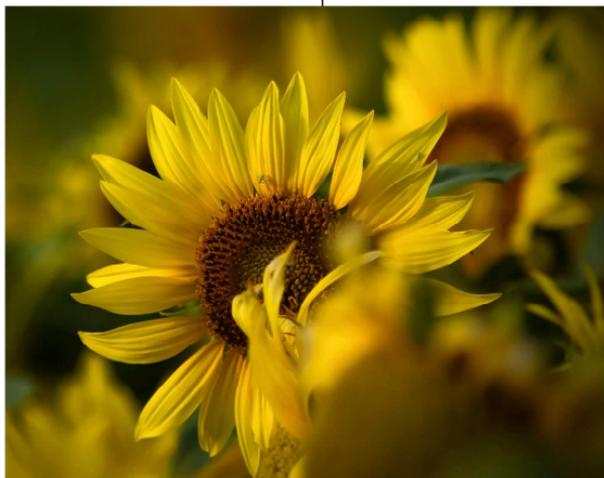


Pluméliau Bieuzy

Promenade des estivants - Saint-Nicolas-des-Eaux

2019

sommaire



Cartographie de Plumélieu-Bieuzy	1
Motivations de la candidature	2-3
Le service "Espaces Verts"	4
Présentation de la commune	5
Le bourg change de visage !	6-7
Le passage Saint-Nicolas	8
La future médiathèque	9
Le plan d'eau	10
L'éco-pâturage	11
La crèche multi-accueil	12
Aménagements : Rue de la libération	13
Rond-point de la MAM	14
Rue de la Paix	15
La commission Cadre de Vie	16-20
Le labyrinthe de maïs	21-22
Des graines à semer	23
Challenge de communication	24
Zéro phyto	25
Des actions concrètes	26
Du côté de l'environnement	27-29
Saint-Nicolas-des-Eaux	30
Bieuzy	31
"Une commune rurale tournée vers le tourisme"	
Annexe	
La presse en parle	32

Cartographie des communes

Le bourg de Pluméliau



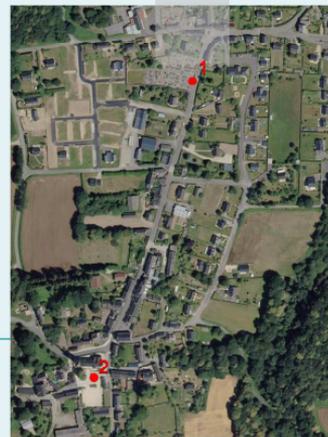
- 1 - Esplanade de la mairie
- 2 - Le passage Saint-Nicolas
- 3 - Plan d'eau
- 4 - L'arboretum
- 5 - Multi accueil "les Plum'Mignons"
- 6 - Le rond-point de la MAM
- 7 - Le verger

Surface de la commune de Pluméliau-Bieuzy
8 670 ha // 171 002 m de voirie



Saint-Nicolas-des-Eaux

- 1 - Promenade des Estivants
- 2 - Base nautique
- 3 - Aire de pique-nique (Bieuzy)



Bieuzy-Les-Eaux

- 1 - Le cimetière
- 2 - Autour de l'église

Motivations de la candidature

de Pluméliau-Bieuzy à l'obtention du label

Créer des conditions pour assurer une meilleure qualité de vie aux habitants de Pluméliau-Bieuzy et améliorer l'accueil des touristes

C'est améliorer le cadre de vie des habitants, par :

- Des équipements communaux neufs comme la Mairie qui est un bâtiment à énergie positive, la base nautique, la médiathèque, le pôle scolaire (début des travaux fin 2019)...
- L'embellissement des espaces publics comme le Passage St Nicolas.
- La mise en valeur du patrimoine bâti : restauration de la fontaine et du lavoir St Rémy, de la fontaine de Gueltas, création d'un sentier de randonnée depuis les ruines de la chapelle Saint-Claude, aménagement des abords du lavoir de Ioul-kib...
- L'aménagement de rues, de parkings, de carrefours (routes plus sécurisées, facilités de stationnement pour une meilleure dynamisation et attractivité du centre bourg)...
- L'enfouissement des réseaux aériens qui participe à l'esthétique du bourg (suppression des poteaux disgracieux d'une partie des rues de la République et de Théodore Botrel).



Le passage Saint-Nicolas



Le méandre du Blavet

C'est protéger et respecter l'environnement, par :

- La gestion des déchets (nouvelle collecte, nouveaux containers, encouragement à la réduction des déchets et travaux de mise en sécurité de la déchetterie de Kerledorz par Centre Morbihan Communauté).
- L'engagement pour le « **zéro phyto** » : matinée citoyenne de désherbage du cimetière, acquisition d'un désherbeur à gaz (entretien des centres bourgs de Pluméliau et de Bieuzy), l'engazonnement d'une partie de cimetière de Pluméliau...
- La production d'énergie renouvelable, installation de panneaux sur le toit de la mairie et de l'ancienne école de Talvern Nénéze.
- Le passage aux ampoules LED pour l'éclairage public.
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.
- Le dispositif « **S-eau-S Blavet** » sensibilisation des enfants à la qualité de l'eau et à l'écocitoyenneté...
- L'adhésion au dispositif « **Breizh Bocage** », poursuite de la création de talus pour limiter les coulées de boue à la suite de violent orage.



Motivations de la candidature

de Plumélieu-Bieuzy à l'obtention du label

C'est favoriser la cohésion sociale, par :

- L'implication de la population dans le fleurissement « **atelier passion/jardin** ».
- En 2019, semis de graines de courges pour la fête d'halloween et la réalisation de soupe en octobre.
- La sensibilisation des plus jeunes avec la matinée semis/plantation, l'opération « **nettoyons la nature** », nettoyage de l'ouvrage...
- L'atelier « **L'outil en main** », fabrication d'une boîte à lire...
- La création d'une association pour le nettoyage des abords du plan d'eau à Kerbrégent.



Le Télégramme - 16 mai 2019

Maxime Bréart, coordinateur national et Benoît Quéro, maire de Plumélieu-Bieuzy, ont signé la charte de Boutique à l'essai.



C'est développer l'économie locale, par :

- L'implantation d'entreprise comme la BRETIM (Tuyauterie Industrielle Montage) ...

C'est aussi valoriser l'accueil des touristes, par :

- La mise en place du labyrinthe de maïs (la Commune de Plumélieu a été récompensée au challenge de communication Agriculteurs de Bretagne dans la catégorie « collectivités publiques »), le PASS'PLUM.
- Les aménagements à Saint Nicolas des Eaux (la Vénus, les bains de soleil sur la Promenade des Estivants) le retour de la manifestation de « l'art dans les chapelles » ...
- L'accueil des visiteurs au labyrinthe par les membres des associations de la commune nouvelle.

C'est relancer la dynamique des projets d'installation par :

- L'adhésion de la charte « **Ma boutique à l'essai** » (espace de coworking rue de la République), ouverture d'un restaurant à Saint-Nicolas, ouverture d'un bar et dépôt de pains à Bieuzy.

Et être récompensé au concours d'embellissement des villes et villages fleuris pour toutes ces réalisations, actions et le travail effectué tant par les agents des services techniques que par les habitants. C'est aussi un encouragement à poursuivre les efforts entrepris et à lancer des nouveaux projets.



Saint-Nicolas - Été 2018

© L. Bernier

Le service Espaces verts

5 agents (3 agents titulaires à temps plein, 1 agent titulaire à 32h et 2 agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à 20h) et 2 emplois saisonniers recrutés en période estivale lorsque la charge de travail augmente, composent l'équipe des espaces verts sous la responsabilité de Freddy Raud.

Tout au long de l'année, ils effectuent tous les travaux de plantation et d'entretien ainsi que le désherbage de manière écologique des espaces verts de la ville. Au gré des saisons, les fleurs embellissent et agrémentent la commune.



Freddy RAUD
Responsable Service Espaces Verts

L'entretien des aménagements

La nouvelle commune comprend :

11 hectares de pelouses, parcelles tondues selon les secteurs entre 10 à 12 fois par an, 5 terrains de football, 2 cimetières...

De nombreux massifs à entretenir que ce soit dans les lotissements, dans les écoles, le long des voies (rue de La Résistance, rue Henri Gillet...) ou dans les divers terrains aménagés (aire de loisirs...).

Un linéaire important de haies à tailler puisque l'on recense une longueur cumulée d'environ 1 Km 300... Progressivement la commune va vers la suppression des haies sur son territoire.

La serre installée rue du Manéguen permet à la ville de faire face aux besoins indispensables pour fleurir ses espaces extérieurs.

L'idée directrice dans les aménagements est de privilégier l'implantation de plantes vivaces qui nécessitent peu d'arrosage et d'entretien. Le choix des plantes favorise des feuillages offrant des couleurs différentes à chaque saison. Des paillages sont dans la plupart des lieux posés au sol pour éviter la repousse des mauvaises herbes.

Le fleurissement en jardinières sera réservé au strict centre urbain et à la Promenade des estivants à Saint-Nicolas-des-Eaux.



Joël TREBON et Lionel LE CORRONC



Présentation de la commune nouvelle

1er janvier 2019 : Création d'une commune nouvelle : Plumélia-Bieuzy

Avec ses **4 500 habitants**, Plumélia-Bieuzy compte parmi les 20% des communes les plus peuplées du département.

Doté d'un fort potentiel agricole, Plumélia-Bieuzy dispose également d'une riche palette professionnelle avec ses artisans, commerçants, prestataires de services et professionnels de santé. Celle-ci garantit aux habitants et touristes de bénéficier d'une offre très large pour répondre aux besoins quotidiens.

Ses équipements (écoles, médiathèques, centre de loisirs, installations sportives, base nautique, salle polyvalente de Bieuzy, espace droséra de Plumélia, structures d'accueil (EHPAD, domicile partagé, foyer de vie, crèche, maison des assistantes maternelles), centre de secours et son plateau technique... participent à rendre la commune attractive.

Elle bénéficie également d'un attrait touristique majeur (vallée du Blavet avec le village de Saint Nicolas des Eaux, patrimoine architectural et religieux dont ses joyaux la chapelle de Saint-Gildas et la chapelle de Saint Nicodème, les fontaines, 46 km de sentiers de randonnées, golf, centre équestre, parc de loisirs, étang du bourg...). Les équipements d'accueil (bureau d'informations touristiques, terrain de camping, aire de camping-car, restaurants, offres d'hébergement (hôtel, gîte de rando plume, gîtes, chambres d'hôtes, ...) permettent aux touristes de séjourner facilement sur la commune.

La richesse et la diversité de ses associations (une soixantaine) en fait une commune dans laquelle il fait bon vivre au quotidien, avec de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle se singularise par sa richesse culturelle (art dans les chapelles, artistes locaux...).



Esplanade de la mairie de Plumélia-Bieuzy



Plumélieu le bourg change de visage



Préparation des palox / Mai 2019

Autour de l'arbre :

Aménagement simple avec des plantes annuelles et bisannuelles pour changer de décor et mettre en avant le travail des jardiniers.

Le long de la mairie :

Pour accompagner le cheminement des plantes basses et ordochantes.



L'arbre de la Liberté, une œuvre de Francis BENINCA, 500 fleurs avec chacune 5 pétales à l'image du blason de la Commune.

Mai 2019 :

Nouveau décor : De nouveaux bacs à fleurs (palox) sont installés devant la mairie.

Ces palox ont été créés avec des matériaux recyclés par les agents du service Espaces Verts.

Ces bacs sont plus en phase avec l'architecture de la nouvelle mairie (sur proposition des membres de jury).

Les autres pots sont installés au bourg de Bieuzy afin d'apporter de la couleur.



Bourg de Bieuzy / Mai 2019

Plumélieu le bourg change de visage



Le talus derrière la mairie :

Il est traité en "verdissage pure" avec des plantes couvre-sol de 2 couleurs (feuillage vert et jaune).

Des bambous non traçant pour accompagner les claustras en bois.

Prolongement de l'aménagement paysagé de la mairie par des plantes odorantes et tapissantes sur l'accompagnement du chemin piétonnier.



Le patio - Mairie de Plumélieu-Bieuzy

La touche de couleur...



Aménagement - Côté "commerce"

Plantes couvre sol et des vivaces et arbustes avec floraison sur 3 saisons.

Le passage Saint Nicolas

Les aménagements réalisés



Avant...



Après...



Avant...



Après...

Installation d'une œuvre "l'arche" de Francis BENINCA, artiste de Guern, représentant des herbes folles se dressant à l'entrée du passage.

Les travaux en cours

Le pôle culturel dans l'ancien presbytère



Ouverture prévue fin 2019

Un espace de 240 m² pour la médiathèque, de plain-pied, va être aménagé pour accueillir tous les publics.





Lundi 15 avril 2019

Le 15 avril 2019, les élus du Conseil municipal des jeunes de Plumélieu-Bieuzy ont procédé au nettoyage du lavoir de l'étang.

Un travail efficace réalisé dans la bonne humeur !

Sous la Direction d'Anne Duclos Adjointe chargée du CMJ et d'Evelyne Le Seyec.

**Nettoyage du lavoir par le Conseil Municipal des Jeunes
Renouvellement de l'opération en 2018/2019.**



Avant...



Après...

L'éco-pâturage au plan d'eau



Deux moutons d'Ouessant ont été envoyés sur les abords du plan d'eau pour une fonte écologique. **Ils ont la particularité d'être une race rustique et de petite taille.**



Construction de l'enclos en partenariat avec le chantier "Nature et Patrimoine" de **Centre Morbihan Communauté**.



La crèche multi-accueil "Les Plum'Mignons"



Octobre 2018

Le multi-accueil Les "Plum'Mignons" géré par **Centre Morbihan Communauté** a ouvert ses portes le lundi 3 septembre 2018.

D'une capacité de 18 places, les enfants sont pris en charge à partir de 2 mois et demi, jusqu'au début de la scolarité.

Le service reçoit 24 enfants.

"L'ambition de ce bâtiment est d'afficher l'idée forte d'un équipement de qualité"
Benoît QUÉRO - Maire de Pluméliau-Bieuzy



Mai 2019



Aménagement Rue de la libération



Juin 2018

Les 4 pots de buis ont été repartis entre la mairie de Pluméliau et l'espace droséra afin de compléter l'aménagement paysagé.



Mai 2019

Aménagement de la rue de la libération pour relier la crèche au centre bourg par un cheminement piétonnier sécurisé. Création d'un parking...



Aménagement du rond-point de la MAM



Avant...

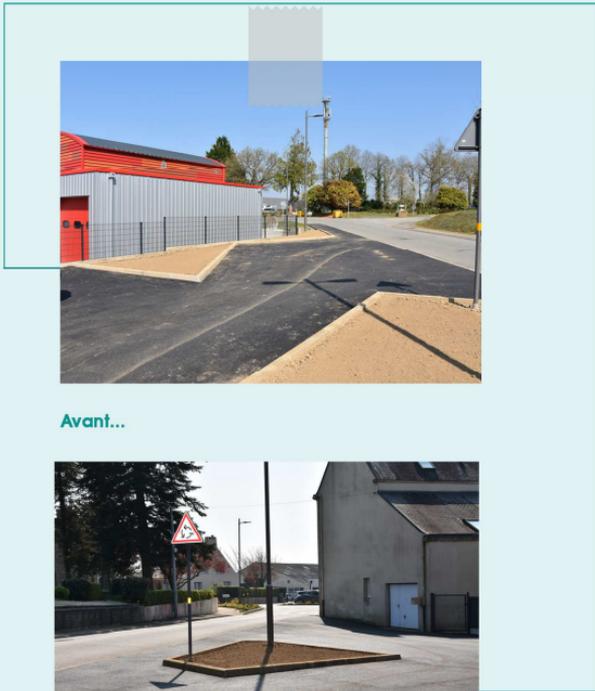


Après...

Entrée de bourg :

Plantes couvre-sol avec fleurissement estival et fleuage d'automne. Cette réalisation a pour but de sécuriser le rond-point mais aussi d'accompagner par le végétal le cheminement piétonnier pour les déplacements doux.

Aménagement Rue de la Paix



Avant...



Après...

Création de massifs (vivaces et arbustes)

La Fontaine et le lavoir de Saint Rémy
par le chantier « Nature et Patrimoine »



Chapelle de Saint-Claude

Objectifs et réalisations

Mettre en valeur le patrimoine

- 2017 : Le lavoir de l'étang nettoyé par les jeunes du conseil municipal.
- 2017 : La Fontaine et le lavoir de Saint Rémy par le chantier « **Nature et Patrimoine** ».
- 2018 : Rénovation de la fontaine de Gueltas par des futurs entrepreneurs du bâtiment, 10ème promotion de l'école supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment de Rennes.
- 2018 : Concert de musique classique en plein air dans les ruines de la chapelle de Saint-Claude.
- 2019 : Création d'un sentier de randonnée de 4,5 Km au départ de la chapelle de Saint-Claude.

Pour la 4ème année consécutive, visite commentée en juillet et août des chapelles de Saint Nicolas et de Saint Nicodème par les guides de la **SPREV**, association de **Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie**.

Retour de "l'art dans les chapelles" :  L'ART DANS LES CHAPELLES

Gilles TEBOUL exposera ses œuvres à la chapelle de Saint-Nicolas-des-Eaux.



Ouest-France - 20 mai 2019

Pluméliau-Bieuzy. L'art s'invite dans la chapelle de Saint-Nicolas



Rue Théodore Botrel
Effacement des réseaux avant travaux.



Le télégramme - 24 novembre 2018

Les projets d'aménagement urbains et paysagers sur 2018/2019/2020

- Projet d'une œuvre au rond-point de Port-Arthur (réalisation par un artiste local et les entreprises de la zone artisanale)
- Fresque murale à l'entrée du bourg, route de Remungol, projet fin 2019
- Création d'un lotissement route de Remungol, poursuite de l'enfouissement des réseaux, création de liaison douce, aménagement de la chaussée pour réduire la vitesse...
- Un nouvel équipement scolaire (au lieu et place de l'ancien foyer de logement) (à proximité du complexe sportif, de la MAM, du multi accueil, et de l'école privée)

Opération " **un arbre/ un enfant** " et le verger communal. Planter un arbre pour célébrer la naissance d'un bébé, c'est une coutume qui a traversé les âges.

La municipalité la poursuit par la plantation d'arbres fruitiers le jour de la Sainte Catherine où parents et enfants sont invités à venir planter un arbre fruitier de leur choix.





Développer le site touristique de Saint Nicolas des Eaux

800 kg d'acier

C'est le poids de la Vénus installée à Saint Nicolas des Eaux, une œuvre de Christophe MILCENT, artiste sculpteur métal de Rostrenen. La structure de la vénus en acier galvanisée par métallisation est recouverte de 14 m² d'acier CORTEN. Cet acier s'auto-protège de la corrosion atmosphérique par sa patine de rouille qui se forme à sa surface et assure ainsi sa longévité.

« La Vénus est une longue histoire chère au coeur des bretons. D'origine Gallo-Romaine, elle fût édiflée sur le site de Castennec, 'Ar Groareg Houarn' la dame de fer en breton est une déesse païenne de la fécondité. Jetée dans le Blavet en 1661 pour des raisons de mœurs, elle fût récupérée quelques années plus tard, elle sera à nouveau mutilée et rejetée dans la rivière en 1670. C'est en 1695 que Pierre de Lannion, seigneur de Quinipily près de Baud décide de l'installer dans le jardin de son château, au grand dam de Monsieur de Rohan opposé au projet.

Depuis ce jour la Vénus abandonna les rives du Blavet... » Christophe MILCENT



Ouest-France - 25 février 2019

Une vingtaine de personnes était réunie au **verger communal**, près du lavoir de Toul Kib, à l'invitation de l'association Pluméloisirs, sous la houlette de Maryvonne Picaut, qui proposait une initiation au tressage de l'osier.

Après avoir bêché l'emplacement prévu pour les pieds de saules, les participants ont tressé « devant, derrière » pour ériger la cabane. sur les conseils de Camille Patissier, osiéricultrice à Pluherlin.

Pour finaliser la construction, Camille proposait un tipi ou un igloo, et c'est l'igloo qui a eu la préférence.

Pour agrémenter l'endroit, l'association projette la création de fauteuils, également en osier.



L'igloo - Mai 2019



Le verger communal - Mai 2019



**INAUGURATION DE LA BASE NAUTIQUE
VENDREDI 24 MAI 2019**

DÉVELOPPER LE SITE TOURISTIQUE DE SAINT NICOLAS DES EAUX

Inauguration de la base nautique le vendredi 24 mai 2019.
Projet de réaménagement de "la Promenade des Estivants".
Projet de création de sentier de randonnée et d'une passerelle sur le Blavet en passant sous le tunnel de la voie de chemin de fer.

Aire de baignade à Saint-Nicolas-des Eaux

L'idée de créer un espace sécurisé pour accueillir les familles et permettre la baignade des plus jeunes fait son chemin. Centre Morbihan Communauté a validé ce projet et réalise actuellement les études et les dossiers règlementaires.
Une plage partie sable et partie enherbée ombragée sera créée près de la base nautique en maintenant une aire de jeux et le théâtre de verdure.



Conjuguer agriculture et tourisme : le labyrinthe de maïs

En 2017, la commune a souhaité mettre en place une attraction originale, unique dans la région : un labyrinthe de maïs.

Les intérêts :

- Une nouvelle activité pour réjouir petits et grands, locaux et touristes, les résidents de l'EHPAD (choix d'un terrain situé à proximité de l'établissement pour créer une animation)
- Un tarif bas pour permettre aux familles, aux groupes, aux jeunes de venir s'amuser
- Une activité qui fera vivre le commerce local (terrain situé à proximité du bourg, partenariat avec d'autres activités de plein air)
- Une activité qui fera découvrir l'agriculture (pour l'année 2019 des énigmes, des charades, des panneaux ludiques sur le cochon).



Les chiffres de l'année 2017

4, c'était le nombre d'hectares mais aussi le nombre de kilomètres d'allées et d'impasses tracés dans le labyrinthe de maïs.

7.339, c'était le nombre d'entrées payantes.

12, c'était le nombre d'associations plumeloises qui ont assuré l'accueil des visiteurs au labyrinthe

1.200 euros, c'était la somme remise à chacune des 12 associations (la recette des entrées étant répartie entre les associations en échange de l'accueil des visiteurs).

Cette somme a servi pour :

Le renouvellement du parc à vélos des maternelles de l'école du Bel Air, pour les sorties pédagogiques des enfants à l'école Saint Méliau, pour le Noël des résidents de l'EHPAD et des 30 résidents du foyer de vie, l'éclairage des jeux de boules, l'équipement des jeunes footballeurs, des jeux pour la Mam Ty Loup ...

Plus de 6.000 personnes à venir à Pluméliau pour découvrir le labyrinthe, des retombées pour le commerce local et pour les activités de loisirs avec le PASS'PLUM



Le télégramme - 23 avril 2019

Vide-jardin. Des techniques pour économiser l'eau
Les jardiniers amateurs ou professionnels ont accueilli les visiteurs afin de leur donner des conseils, des noms de plantes et des idées pour mieux jardiner.
Le 14e vide-jardin organisé par Pluméloisirs a encore été un vrai succès. Un deuxième sera ouvert au public à l'automne.

Freddy RAUD, responsable des Espaces Verts est intervenu sur le thème des économies d'eau au jardin.



La serre municipale

L'atelier "Passion/jardin"

Des graines à semer Pour assurer le fleurissement des quartiers

En 2018 :

C'est à l'initiative de la commission municipale cadre de vie et de l'atelier « **jardins partagés** » de l'association Pluméloisirs qu'a été créé l'atelier semis/plantation/distribution dénommé « **passion/jardin** ».

La municipalité a mis à disposition de l'association la serre non utilisée à une période de l'année.

A partir du 24 février 2018, Magali et Guillaume ont transmis leurs connaissances au cours de cet atelier qui avait lieu chaque jeudi matin et chaque samedi matin de 9h à 11h à la serre municipale rue du Manéguen près du lavoir de Tou-kib.

L'idée était de créer des plants et les distribuer à la population qui souhaite embellir leur rue, leur village, leur quartier ou la salle du village, un lavoir, un calvaire

Il s'agissait de créer un moment de partage, de convivialité autour des fleurs.

Tout comme le nettoyage du cimetière, l'atelier "Passion/jardin" sera une belle participation citoyenne.

Pour la première séance, ils étaient 12 amateurs plumelois de jardinage, repartis en deux groupes.

Pendant que Magali donnait des conseils sur les semis, Guillaume partageait son savoir-faire sur les plants à repiquer.

Au cours de cette matinée, ont été semées des graines d'œillet d'inde, zinnias, nigelles, mufliers, capucines. Des dimorphotécas (les fleurs ressemblent à des marguerites) ont été plantées.

Le semis des 23 variétés de graines de fleurs choisies car faciles à faire pousser sera réparti sur plusieurs semaines.

En 2019 :

L'atelier a repris par les semis de graines de fleurs et de courges.

Un atelier de **décoration de citrouilles** sera proposé en octobre 2019, suivra un atelier cuisine pour la préparation de purées et de soupes.

Article de la Gazette en annexe





Les animations

La Commune de Pluméliau a participé au challenge de communication de l'association "Agriculteurs de Bretagne".

Ce challenge a été mis en place par l'association pour valoriser les projets de communication portant sur la thématique du monde agricole. Ces actions sont portées auprès du grand public individuellement par des agriculteurs, ou collectivement par des étudiants, des collectivités publiques, des entreprises ou encore des associations. Cette démarche cherche également à encourager ce type d'opération et à continuellement faire preuve d'originalité pour sensibiliser aux enjeux du monde agricole, déconstruire certains préjugés pour mieux (ré)informer et montrer ce qu'est l'agriculture bretonne.

Le jury composé d'agriculteurs et de professionnels de la communication a désigné pour la 2ème année consécutive lauréate la Commune de Pluméliau dans la catégorie des collectivités publiques pour la mise en place du labyrinthe de maïs ludique et éducatif.





Le télégramme - 18 avril 2019

L'adjointe à l'environnement, Carine Pessiot, et Freddy Raud, responsable des espaces verts, ont tenté un essai sur la moitié du cimetière. Il sera vert, grâce au gazon semé ces derniers jours. Si l'essai est concluant, ils feront de même sur la deuxième partie et le cimetière de Bieuzy passera au vert.

STOPPHYTOS!

La commune poursuit son engagement pour le « **zéro phyto** ».

La charte d'entretien des espaces communaux a été revue fin 2017. L'évaluation réalisée dans le cadre du programme du SVB (Syndicat de la Vallée du Blavet) a permis d'obtenir une note de 5/5 ! Le suivi et l'entretien des espaces verts sur la commune respectent tous les points pour la labellisation "**zéro phyto**" :

- la commune ne possède plus de produits phytosanitaires, et ne réalise plus de traitements phytosanitaires,
- le pulvérisateur n'est utilisé que pour l'application de nématodes pour les terrains sportifs (lutte contre les hannetons),
- les agents des espaces verts possèdent leur agrément "Certiphyto" depuis 2014, suivent régulièrement des formations sur les techniques alternatives, et participent aux "Matin'Eaux du Blavet" (ex. sur l'éco-pâturage et l'embellissement des pieds de murs).





Déchet des tontes

Nous évacuons nos déchets de tonte chez M. Onno, agriculteur équipé d'une station de méthanisation, nous participons ainsi à la filière des bio-énergies.



Box de stockage



Balayuse mécanique pour la voirie

Des actions concrètes

Plus d'évacuation de déchets de tonte sur les terrains de sport (**passage au mulching**). Nous avons abandonné le traitement sélectif sur nos terrains de sport et nous luttons biologiquement en cas d'invasion.



Les agents des espaces verts s'engagent également en faveur de l'environnement en arrêtant l'emploi des pesticides et en recherchant des solutions mécaniques ou thermiques efficaces.

Un test de désherbage au gaz a été concluant sur les trottoirs du bourg et le parvis de l'église. L'acquisition de ce matériel a été réalisée début 2018 pour désherber sans produits chimiques le centre bourg.

Du côté de l'environnement



Travaux à la station d'épuration

ÉPANDAGE DES BOUES DE LA STATION ÉPURATION

En 2019, une des lagunes de décantation de la station d'épuration du bourg a été curée au printemps. Les boues d'épuration ont été épandues sur les terres d'exploitations partenaires de la commune. nous les remercions vivement pour leur participation à la dépollution de nos flux urbains ! Ce recyclage naturel par le sol est la solution idéale.

Épandage de boues

Les travaux se sont bien déroulés. La vidange de ce bassin a mis en évidence la « **fatigue** » de l'étanchéité qui sera prochainement reprise. nous en profiterons pour améliorer encore la gestion de la station en ajoutant un puits de pompage et ainsi faciliter les opérations d'entretien.

RÉSEAU COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Comme chaque année, les agents municipaux améliorent la gestion de nos eaux usées. Les nouveaux arrivants bénéficient d'un raccordement au réseau collectif dans le bourg, à Talvern-nénèze et à Saint-nicolas-des-Eaux, ou d'un accompagnement pour la mise en place de leur assainissement individuel en campagne.

Les foyers qui n'ont pas encore réalisé leurs travaux pour leur assainissement non collectif ont reçu une majoration de non-conformité. Une cinquantaine de maisons est concernée et les propriétaires devront s'acquitter d'une somme de 180 €. Cette pénalité se veut incitative afin de finaliser la réhabilitation de l'ensemble des habitations.

Pour notre réseau collectif, la surveillance des réseaux et des pompes de relevage est une astreinte hebdomadaire qui évite les pannes et assure la tranquillité des habitants. Par exemple, l'origine des problèmes d'odeur dans la rue de la Résistance a été identifiée grâce au passage d'une caméra dans les réseaux. Il s'agissait d'un bouchage par des déchets grossiers et du débordement du réseau d'assainissement vers le réseau d'eaux pluviales. Les travaux nécessaires au rétablissement d'une saine situation sont programmés début 2019



Du côté de l'environnement

COMMUNE ÉLIGIBLE : OBJECTIF ATTEINT

La charte d'entretien des espaces communaux a été revue fin 2017. L'évaluation réalisée dans le cadre du programme du SVB (Syndicat de la Vallée du Blavet) a permis d'obtenir une note de 5/5 ! Le suivi et l'entretien des espaces verts sur la commune respectent tous les points pour la labellisation « zéro phyto » :

- la commune ne possède plus de produits phytosanitaires, et ne réalise plus de traitements phytosanitaires,
- le pulvérisateur n'est utilisé que pour l'application de nématodes pour les terrains sportifs (lutte contre les hannetons),
- les agents des espaces verts possèdent leur agrément « Certiphyto » depuis 2014, suivent régulièrement des formations sur les techniques alternatives, et participent aux « **Matin'Eaux du Blavet** » (ex. sur l'éco-pâturage et l'embellissement des pieds de murs).

Massifs

Le désherbage manuel est complété par du paillage. Le paillage est acheté (ex : chanvre) ou récupéré auprès de paysagistes ou encore issu des déchets de tailles (location d'un broyeur de branches).

Terrains sportifs

La commune possède trois terrains en herbe. Les tontes alternent le mulching et le ramassage. L'herbe est valorisée dans une installation agricole de méthanisation sur la commune voisine. L'aération est effectuée en régie une fois par mois. L'entreprise Roper Paysages réalise un regarnissage, un sablage et un décompactage. La commune souhaite passer à 2 regarnissages par an. Un défendeur est loué une fois par an. La commune s'est orientée vers un plan de fertilisation organique pour les terrains de sport.

Espace public

Un enherbement naturel est maintenu dans les chemins dans les lotissements. La végétation des pieds de murs spontanée (érigerons) est favorisée ou semée. Le fleurissement est principalement réalisé grâce aux vivaces, aux rampantes, aux couvre-sol et aux graminées.

PARCELLES BOISÉES À RENOUELER

Deux parcelles boisées communales (une parcelle de résineux au Rhun et une parcelle de peupliers près des lagunes du bourg) arrivent à maturité.

En 2019, les arbres vont faire l'objet d'une coupe à blanc, qui sera suivie d'une replantation des mêmes espèces.



Végétation des pieds de murs spontanée
Ecole du Bel Air

Du côté de l'environnement

PLANTES ENVAHISSANTES DE L'ÉTANG

Les élodées se sont multipliées ces dernières années étouffant notre étang communal. Pour limiter leur développement, les riverains et pêcheurs amateurs se sont associés pour une journée de nettoyage citoyen en septembre dernier.



NOS DÉCHETS : NOUVELLE COLLECTE & RECYCLAGE

Depuis 2016, notre commune est la première à tester la nouvelle collecte des déchets avec les nouveaux containers.

Tous les Plumélois ont reçu leur carte pour pouvoir déposer les ordures ménagères résiduelles, après avoir trié tout ce qui peut être recyclé : papier, verre, emballages. Le nouveau système est globalement satisfaisant. Le tri a permis de doubler les volumes d'emballages recyclés et de diminuer de 30 % les ordures ménagères résiduelles.

En 2018, des améliorations ont été mises en place en enterrant tous les containers du bourg, en aménageant l'environnement des points de collecte, en s'adaptant aux professionnels, et en déplaçant ou supprimant certains points (Kermadec, Talvern-nénéze, Kerhedro, La Madeleine, Lann Kervihan, rue des Tulipes, rue Jean Gabin). Le dernier village équipé est Saint-Hilaire qui passe enfin à l'éco-gestion des déchets comme nous tous !

Ce sont finalement 33 points d'apport volontaire qui seront disposés sur notre commune : un point pour 106 habitants en moyenne. La facturation envisagée en fonction du nombre de sacs d'ordures ménagères déposés ne verra le jour que lorsque toutes les communes de CMC seront équipées, soit pas avant 2021.



Plan d'eau - Mai 2019



Point d'apport volontaire - Parking de l'espace Droséra

Du côté de Saint-Nicolas

Implanté le long de la rive Est du Blavet, **Saint-Nicolas-des-Eaux**, ainsi nommé, en raison de sa proximité avec le Blavet et de sa chapelle. C'est un village de caractère grâce à son écluse, sa promenade des estivants, ses chaumières, son patrimoine architectural et culturel. Ce magnifique village, accueillant, reposant, offre de nombreuses possibilités de loisirs et d'activités de plein air (pêche, location de pédalos, de bateaux électriques, de vélos électriques ...). La toute nouvelle base nautique permet de louer des canoës, kayaks et stand-up paddles. Il est aussi possible d'effectuer des randonnées sur le blavet. Plusieurs itinéraires sont proposés.

6 circuits balisés de 1 à 21 km passent par le village de St Nicolas des Eaux. Ils permettent de suivre le méandre du Blavet, d'arpenter les montées des landes du Crano et de partir à la découverte du patrimoine remarquable : chapelles, fontaines, calvaires et notamment la chapelle de St Nicodème, classée monument historique, la chapelle de St Gildas...



Fleurissement estival



Jardinières installées le long du Blavet avec arrosage automatique



Oeuvres de Ket BROWN, sculpteur sur bois

Une commune rurale tournée vers le tourisme...



Le belvédère - Castennec



Chapelle Saint-Gildas



La chapelle de la Trinité, datant du 15ème siècle a été édifiée en lieu et place du château "Castel-noec" qui a donné son nom au site de Castennec



annexe



■ PLUMÉLIAU 15/04/2019
Des fleurs pour les quartiers
La Gazette



Les jardiniers plumelois en action.

L'an dernier, à l'initiative de Laurette Clequin, adjointe au cadre de vie et au tourisme, a été mis en place un atelier de fleurissement.

Après un premier succès, cet atelier de fleurissement, en partenariat avec l'association Pluméloisais, a été reconduit, et la première séance s'est déroulée dans les serres municipales, près du verger communal. Une dizaine de personnes s'est retrouvée, toujours avec le même plaisir, avec pour objectif de proposer aux plumelois et aux bieu-

zais, de fleurir leurs quartiers, de préparer halloween avec des citrouilles, ou pourquoi pas ! De savourer une soupe de potirons cet hiver.

Pour cette première rencontre : cosmos, soucis, bleuetts, haricots d'Espagne et courges ont été au menu des semis. Le prochain atelier aura lieu le samedi 27 avril, et sera l'occasion de transplanter les plantules. Rendez-vous à 10 h à la serre, près du verger communal, route de Maneguen.

La Gazette - 19 avril 2019

Plumélieu-Bieuzy Labyrinthe de maïs. Une année sous le signe du porc



L'office municipal des associations espère cette année que le labyrinthe de maïs va prendre vie, et passer l'été, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

L'office municipal des associations a réuni les représentants d'associations de la commune afin de peaufiner l'organisation du labyrinthe de maïs. L'entreprise partenaire cette année sera Evel'up, une coopérative porcine. Le thème du labyrinthe sera donc le porc. Evel'up fournira huit bâches pédagogiques et une quinzaine de jeux, énigmes, défis seront proposés. La réalisation du tracé aura lieu sous la direction d'Olwen

Wempe et Michel Le Maire. Le CSP, les Amis de la ferrière, la Villeneuve et les Amis de la marche seront là pour les aider. À charge de chaque association de s'organiser en interne pour désigner des bénévoles. Cette année, un fléchage sera créé. Un devis a été fait pour 20 flèches gauches et 20 flèches droites et sera pris en charge par la municipalité. Une réunion est prévue 11 juin pour affiner la préparation.

Le Télégramme - 7 mai 2019



Dimanche 26 mai : Elections européennes, le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h.
La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Rappel des modalités de vote

Pour les prochaines élections européennes, vous ne pourrez pas voter sans pièce d'identité

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où l'on se rend. En plus de votre carte d'électeur, il faudra impérativement apporter avec vous **une pièce d'identité** si vous voulez voter le **26 mai prochain**.

Dans les communes de **1 000 habitants ou plus**, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité. Sans ce document, le bulletin de vote ne pourra pas être accepté par le président du bureau de vote.

De fait, **la liste des pièces d'identité a été élargie** afin de faciliter l'exercice du droit de vote. Il existe désormais de nombreuses pièces admises au titre du contrôle d'identité, comme la carte vitale avec photo ou une carte SNCF famille nombreuse.

Ces pièces sont :

Carte nationale d'identité - Passeport - Permis de conduire - Carte vitale avec photo

Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF - Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État - Livret de circulation, délivré par le préfet

Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore - Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo

Reçupisés valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

La navette

Mise en place d'une navette gratuite, passage aux horaires suivants :

→ 10h à la chapelle de St Nicolas des Eaux

→ 10h05 devant l'office de tourisme à St Nicolas des Eaux

→ 10h15 à l'angle de la rue du Père Turnier à Saint Hilaire

→ 10h30 sur le parking de l'ancienne école de Talvern Nénéze.

→ 14h à la chapelle de Castennec

→ 14h05 à Coët Menan

→ 14h10 au Resto, devant l'ancien bar

→ 14h15 à Kersulan

Inscriptions en Mairie jusqu'au samedi 25 mai à 12h tél : 02.97.51.80.28 ou au 02.97.39.55.76 jusqu'au vendredi 24 mai à 12h

A l'espace culturel de Pluméliau

Se divertir, voyager à travers les livres, développer ses connaissances ou tout simplement enrichir son vocabulaire ne pourront plus se faire dans la bibliothèque de Pluméliau... En effet, cette dernière fermera provisoirement ses portes le **22 juillet 2019**.

Le bâtiment qui héberge actuellement l'espace culturel va être déconstruit pour faire place à une nouvelle école publique.

La nouvelle médiathèque plus accueillante et plus confortable verra le jour début 2020.

Pour nos amateurs de lecture, les livres empruntés devront être impérativement retournés avant le 20 Juillet 2019, l'emprunt de livres ne sera plus possible dès le 6 Juillet.

Voire soit de lecture est trop grande ? Tant mieux ! La bibliothèque de Bieuzy est prête à vous recevoir le mercredi et le samedi de 10H00 à 12H00, rue Bonne Fontaine 02.97.39.54.96 / bibliotheque@bieuzy.fr



Fête des voisins

L'association « les amis de Talvern-Nénéze » invite le **samedi 25 mai à 19h** les habitants du quartier à la fête des voisins au local de l'association 1 Chemin de Pont-Chouans pour une soirée « grillades » conviviale.

L'apéritif est offert et chacun vient avec ses préparatifs d'entrées ou de desserts, ses chipos, merguez et boissons à mettre en commun.



Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB et Sélima

« De bonnes choses arrivent à ceux qui y croient. De meilleures choses arrivent à eux qui sont patients. Mais le meilleur arrive à ceux qui ne baissent pas les bras ». De : inconnu.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliou-Bieuzy
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMELIAU-BIEUZY

→ Lundi : 14h - 17h

Mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

→ Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

mairie@plumeliau.fr

www.plumeliau.fr

Commune déléguée de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Tél : 02.97.39.55.76

mairie@bieuzy.fr - www.bieuzy.fr

Agence postale communale

Rue Théodore Botrel Pluméliou-Bieuzy

Tél : 02.97.28.32.96

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 9h30 à 12h

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie de

Centre Morbihan Communauté

Kerledorz

Lundi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Mardi : Fermée

Mercredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Jeu-di : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Samedi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel - Pluméliau

Tél : 02.97.07.82.20

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30

Jeu-di : 14h - 16h30

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

espace.culturel@plumeliau.fr

Bibliothèque municipale - Bieuzy

Tél : 02.97.39.54.96

Mercredi et Samedi de 10h - 12h

bibliotheque@bieuzy.fr

Urgence Médicale

Pompiers : 18

Samu 56 : 15

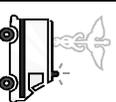
Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique :

3237

(pour connaître la pharmacie de garde)



Fermeture exceptionnelle de la déchèterie de Kerledorz

Dans le cadre de la mise aux normes « sécurité », la déchèterie de Kerledorz, **est fermée du 20 au 25 mai.**

→ Déchèterie la plus proche :

Meirand, extension d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h00

Mardi -fermée-

A l'espace culturel de Pluméliau

Atelier Bijoux : Bientôt la fête des mères...

L'occasion de se retrouver entre passionné(e)s des loisirs créatifs pour partager des trucs et astuces et réaliser soi-même une création originale :

un bracelet selon la méthode de tissage japonais du **KUMIHIMO**.

Prévoir du fil à broder - type canevass. Sur inscription (places limitées), à partir de 8 ans - Samedi 25 mai de 10h - 12h et de 14h - 16h

Tél : 02 97 07 82 20

Samedi 1er juin : Lavage de voitures - RDV parking Intermarché de Pluméliau - Tarifs : Quad-Moto : 3 € / Voiture : 4 € / Minibus : 3 €

De 10h à 12h et 13h30 à 17h (Réservation possible)

Organisé par les jeunes du projet vacances pour le financement de leur séjour.

Renseignements et réservations :

06.47.73.89.72 ou perscolaire@plumeliau.fr

Des idées de sortie pour le week-end

Samedi 25 mai : Masters Bretagne de fléchettes traditionnelles à la salle des sports, rue de la Paix à Pluméliau

Début des compétitions : 10h / Restauration sur place

Organisateur Amzer'zo Darts Club de Pluméliau

Samedi 25 mai : Soirée musicale avec Plumjam à partir de 18h30 à Saint Nicolas des Eaux. Cet atelier de Pluméoloisirs propose une animation musicale devant la Vénus. Chants, danses et bonne humeur...
Gratuit.

Samedi 25 mai : Bar O REPAIR à Saint Nicolas des Eaux, 6 Promenade des Estivants, **Concert** du groupe « The Wild Family » à partir de 19h avec **soirée « couscouc »** Réservation au 02.97.08.66.37

Samedi 25 mai : Dernier concert à domicile de la saison à **21h**, chez Aurélie et Augustin, au 10 rue des écoles à Saint Nicolas des Eaux, avec « Les Embrasseurs de Mamans » et une expo de David VERTEX, sculpteur sur pierres.

Fête au village de Saint Nicolas des Eaux et 5^{ème} concours international du cri du cochon

Dimanche 2 juin : A partir de 12h, **repas champêtre** : apéro, entrée, cochon grillé, fromage, dessert, Café, tarif : adulte : 12,50 € enfant 6€. Animations l'après midi Organisation : comité des fêtes de Saint Nicolas des Eaux
Réservation au 06.83.18.80.60

Pluméliaou

Samedi
13
Octobre
2018

OPÉRATION DÉSHERBAGÉ citoyen des allées DU CIMETIÈRE de 9h - 12h



Un casse-croûte et un pot de l'amitié
seront offerts aux participants

Organisé par le Service de l'Environnement et des Travaux Publics de la Ville de Pluméliaou

Plumelliau - Bieuzy



12 JUL 1^{er} SEPT
OLVERTURE TOUTS LES JOURS
DE 10H30 A 18H30 - ENTREE : 2€

Cet été

venez-vous perdre dans notre
nouveau labyrinthe de mäs
(PARCOURS, THEM... DES SURPRISES !)
DES JEUX

LE 26 JUILLET

NOCTURNE JUSQU'A 22H00

ACCES 5€ ECHE A PARTIR

MAZELIER DU TERROIR LES SPORTS RUE DE LA PAIX - PLUMELLIAU



Pluméliau-Bieuzy

VIDÉO
GRANIER



Dimanche ENTRÉE
GRATUITE
29 septembre
2019

En plein air
dans le bourg
de Pluméliau



à partir
de 8h

Speacacle gratuit
l'après-midi

Emploement gratuit



Communauté de Communes de la Région de Pluméliau - 29200 Pluméliau - 02 97 30 00 00
www.plumeliau-bieuzy.com



 Mairie de Pluméliau - Bieuzy 

4 Place du Général de Gaulle - 56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY - Tél : 02.97.51.80.28
mairie@plumeliau.fr www.plumeliau.fr

Rive droite du Blavot - Bieuzy